



COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER EST 09 juin 2021

Le conseil de quartier Est s'est réuni le mercredi 09 juin, salle Marco Polo, sous la présidence de Monsieur Alain GIRARD, maire adjoint.

Étaient présent(e)s à la séance :

Pour le collège des élus : Frank-Eric BAUM, Renaud LERUDE, Ramzi HAMZA, Nicole DURU-BERRIBI,

Pour le collège des acteurs socio-économiques : Jean-Claude BLACODON, , Noëlle GAMAIN, Alain MOLET, Roger PERES,

Pour le collège des habitants : Hatem ABIDI, Anabelle ALVES, Mohamed ABDELLAOUI, Thierry CAIRO, Marie-France MAYEUX, Katy TURLEPIN

Administration : Patricia DELON, Annie PREDAL

Invités : Imène BEN CHEIKH, Hamid KERMANI

Excusés (es) : Josiane DAUTRY, Seydi BA, Jean-Charles BERNARDI, Brigitte KUIPOU, Claire MILLA BUSSEUIL, Reine Aimée ENDALLE PENDA, Ouafé MAZROUI, Houcine TROUKY,

Invités :

La séance est ouverte à 19h15

Monsieur Alain GIRARD déclare ouvert le 3ème Conseil de quartier Est. Il remercie les personnes présentes et excuse nominativement les personnes absentes. Il informe que Madame

MAYEUX Marie-France occupe désormais un poste de conseillère de quartier titulaire du fait de la démission de Madame Sabrina OULED SAAD qui a déménagé.

4 temps d'échanges ont ponctué la réunion :

1. Approbation du compte rendu du Conseil de quartier du 24 mars 2021,
2. Notre Conseil, Notre Quartier,
3. Notre Ville en mouvement,
4. Tour de table

I. Approbation du compte rendu

Monsieur Alain GIRARD, informe que le compte rendu a été envoyé par courriel. Il demande s'il y a des remarques ? Aucune remarque n'est formulée, le compte rendu est adopté à la majorité. Un membre ne l'ayant pas reçu.

II. Notre Conseil, Notre Quartier

➤ Les nouveaux commerces (Intervention Renaud LERUDE)

Dans le quartier Est et en limite du quartier Centre, on compte depuis quelques mois pas moins de 10 nouveaux commerces et d'activités paramédicales. Tous dans leur diversité participent à l'embellissement et au renouveau de l'offre auprès des Orlysiens.

Ainsi se sont installés les commerces suivants :

- Une boulangerie pâtisserie, (Rue Christophe Colomb)
- Un artisan boulanger, salon de thé (Place Gaston Viens)
- Restauration « La brochette dorée » (Place Gaston Viens)
- Le petit supermarché « Coccinelle », (Voie des Saules)
- Le cordonnier/clés minutes, anciennement installé rue Jean Racine (Av. des Martyrs de Châteaubriant)
- Un cabinet vétérinaire, (avenue Marcel Cachin)
- Le cabinet médico/dentaire, (voie des Saules)
- La Maison de santé (Avenue des Martyrs de Châteaubriant)
- Caisse d'Epargne (Avenue des Martyrs de Châteaubriant)

Dans la rue du Docteur Calmette, un traiteur va également s'installer prochainement. Il s'agit de la même enseigne que la nouvelle pâtisserie de la rue Christophe Colomb.

Questions/Remarques	Réponses
Entre la Caisse d'Epargne et le centre médical, avenue des Martyrs de Châteaubriant, il y a un local vide. A qui est-il destiné ?	Normalement à l'Auto-école de la Pierre au Prêtre. A ce jour, nous avons aucune nouvelle sur le déménagement. A noter que la boucherie GILARD ne s'installera.
Le primeur, place Gaston VIENS empiète souvent la place avec ses cartons.	Les commerçants mettent en avant leurs produits mais cela ne doit pas empiéter sur la place afin de ne pas

	gêner les passants. Un service de la Ville est en lien avec les commerçants, on va faire remonter l'information.
La place Gaston VIENS génère du chahut.	C'est une place, un lieu de rencontres, un terminus. Néanmoins le 1er maire adjoint a fait état au commissaire de police de ces « Chahuts ».
Cela fait beaucoup de changements dans le quartier avec une population nouvelle qui arrive. A-t-on pensé à installer de la vidéo surveillance ?	Effectivement la vidéo permet à la Police nationale, d'exploiter les images en cas de problème avéré. La vidéo existe sur la Ville (caméras fixes et caméra nomade). Cette dernière peut être déplacée sur des lieux qui posent soucis à un moment donné. L'installation de la vidéo répond à des normes précises, on ne peut pas faire ce que l'on veut. Au total il existe sur la Ville 23 points de surveillance.

➤ L'utilisation des Tri-bornes (Intervention Anabelle ALVES)

Près de 300 tri-bornes sur la Ville sont implantées principalement dans le quartier du « Grand Ensemble » au service des locataires de Valophis et des nouveaux copropriétaires de ces secteurs. Il est certain que le principe du tri a progressé mais la gestion au quotidien reste très compliquée. Des sacs « d'ordures ménagères » restent au pied des Tri-bornes alors qu'ils devraient être « avalés » par celui-ci. Il en est de même pour les Tri-bornes papier qui collectent en surface les cartons. D'une manière générale quand tout fonctionne bien, tout ce qui est entreposé autour des tri-bornes est nettoyé par Véolia qui répond à un contrat complémentaire, permettant ainsi au technicien qui vide les Tri-bornes de manœuvrer correctement.

Il pourrait être envisagé de visiter l'usine de tri afin de montrer l'intérêt de bien trier en amont les déchets.

Questions/Remarques	Réponses
<p>Rappeler certaines règles de tri par de la communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer sur les bons gestes du tri - Poser un affichage dans les halls d'entrées - Aller à la rencontre des habitants pour expliquer le fonctionnement des tri-bornes, - Pendant les festivités estivales, mener des actions de sensibilisation avec le service hygiène de la Ville. - Motiver les habitants par le biais d'un concours (par exemple tri-bornes les plus propres) sur les différents secteurs - Animations autour des tri-bornes <p>Les tri-bornes sont systématiquement pleines. Il faudrait qu'elles soient vidées avant le week-end. Cela peut expliquer que certaines personnes déposent au pied des Tri-bornes leurs sacs.</p> <p>Y a-t-il un détecteur sur les Tri-bornes ?</p>	<p>300 Tri-bornes sur la Ville. Quand on a des preuves sur les personnes qui déposent sauvagement leurs déchets, elles sont verbalisées.</p> <p>La gestion des Tri-bornes reste compliquée. Les Tri-bornes ne fonctionnent pas de la même façon, ce serait bien d'avoir un point avec les services pour savoir combien de fois elles sont vidées.</p> <p>C'est une question que l'on peut se poser. Pour le moment, il n'y en a pas. Cela paraît difficile à mettre en</p>

	place car il y a une alimentation électrique. On peut voir par la suite si l'on peut travailler sur ce sujet. Mais l'Education est le plus important.
--	---

3 – La Voie Des Saules (intervention Alain GIRARD)

Maintenant que le tramway circule, que les travaux sont terminés, il nous appartient de veiller à la propreté de la Voie des Saules qui est, en bien des endroits très insuffisante. Les tri-bornes sont trop souvent encombrées. Cela ne donne pas une belle image. L'entretien est problématique, notamment lorsque l'on sait que le Tram passe devant. Véolia passe tous les jours sinon on ne pourrait pas manœuvrer pour vider les Tri-bornes.

Peut-être pour ce secteur, revoir le contrat avec Véolia pour un entretien immédiat autour des Tri-bornes.

Frank-Eric BAUM : la compétence du tri dépend de l'EPT.

4 – Sortie de garage Résidence Magellan (rue Christophe Colomb) (intervention Thierry CAIRO)

Des véhicules stationnent sur le trottoir ce qui rend la visibilité difficile lorsque l'on sort du garage. Une lettre du conseil syndical de la résidence a été adressée à Madame la Maire.

La demande se résume en trois points :

- Empêcher le stationnement de voiture sur le trottoir devant l'entrée de leur garage souterrain,
- Obtenir un meilleur visuel des voitures venant de Choisy-Le-Roi,
- La pose d'un miroir à la jointure du trottoir et de la rue,

Alain GIRARD informe que la Ville ne prend pas en charge la pose de miroirs. Plusieurs paramètres entrent en jeu à savoir la responsabilité juridique, l'entretien, la maintenance. En principe, c'est du ressort de la copropriété.

5 – Aménagement de la rue Marie Curie (intervention Ramzi HAMZA)

L'aménagement de la rue Marie Curie qui relie l'avenue des Martyrs de Châteaubriant à la rue du Dr Calmette a pour objectif de sécuriser les piétons et les automobilistes. La circulation n'y est pas respectée et les voitures roulent vite le long de cette rue.

Une réunion sur site avec les services techniques de la Ville a été programmée pour réfléchir ensemble à ce qu'il était possible de faire pour renforcer la sécurité d'autant que des écoles jouxtent cette rue.

Certaines propositions ont été faites :

- Mise en place d'un feu rouge. Cependant, compte tenu que la circulation dans cette rue n'est pas assez importante, il n'est pas possible de retenir cette proposition,
- Pose d'un ralentisseur pour casser la vitesse (au niveau de l'accès piétons près de la Ludothèque),
- Pose d'un 2^{ème} ralentisseur devant le jardin « sucré-salé » pour permettre également l'accès aux piétons et éviter que les gens traversent et longent les places de parking (mise en place de barrière pour forcer le flux à traverser),
- Au niveau des tri-bornes, dans le virage, deux véhicules ne peuvent pas se croiser. Il est proposé que les six places de parking soient supprimées et déployées dans l'autre sens. Cela va permettre d'élargir la chaussée pour un meilleur flux.

III. Notre Ville en mouvement

1- Programme d'été « Jeunesse et Familles » (intervention Hamide KERMANI)

Les animations « été » proposent cette année un nouveau concept de Village Vacances dont l'objectif est de :

- Favoriser le vivre ensemble en permettant la rencontre entre les habitants aux travers d'évènements et d'animations à vocation intergénérationnelle.
- Permettre la consolidation des liens familiaux,
- Favoriser l'accès aux savoirs et aux loisirs chez les 6-17 ans afin de contribuer à leur développement et leur épanouissement individuel et social.

La pandémie en 2020 a perturbé les festivités. L'offre pour l'été 2021 se veut intergénérationnelle. Elle est tournée vers la jeunesse, les familles, les enfants.

Un Village vacances qui regroupera des espaces de détente, d'animation et de jeux d'eau va prendre quartier dans le Parc Méliès du 19 juillet au 15 août 2021.

- Les matins seront dédiés aux animations familiales et éducatives,
- Les après-midis : dédiés aux animations jeunesse selon un planning d'animations précis avec une prolongation le mercredi soir,
- Les vendredis soirs : dédiés à des évènements intergénérationnels de plus grande ampleur (spectacles, ciné plein air, concert, pique-niques...)
- Les samedis : dédiés aux animations portées par les associations locales.
- Séance de cinéma en plein air (en août).
- 6 journées à la mer seront également organisées pour les familles.

Sur ces temps il y aura également des soirées OKLM (anciennement hors) les mardis et vendredis avec des animations.

Questions/Remarques	Réponses
Les inscriptions pour la journée à la mer sont-elles déjà clôturées ?	Les inscriptions n'ont pas encore démarré. Ça commence le 28 juin.
A qui s'adressent ces sorties ?	Pour les sorties mer, tous les orlysiens peuvent s'inscrire, à condition qu'ils aient au préalable pris le « Pass estival » (2,50 euros). Pour les autres sorties c'est en fonction du quotient familial.
Pour le Pass estival, y a-t-il des personnes prioritaires ?	Le Pass met tout le monde sur un pied d'égalité. On fait attention que les personnes ne s'inscrivent pas sur toutes les sorties à la mer.
Faudra-t-il un Pass sanitaire pour les sorties à la mer ?	Toutes les normes sanitaires seront respectées. Le Pass sanitaire n'est obligatoire que pour les évènements rassemblant plus de 1000 personnes.

2- Le groupe scolaire Joliot Curie en mutation (Intervention Imène BEN CHEIKH)

La Ville a programmé un plan pluri annuel d'investissement pour les établissements scolaires. L'étude démographique a permis de mettre en exergue une évolution des effectifs scolaires. Dans ce cadre, pour la rentrée prochaine, les services ont travaillé pour trouver une meilleure solution. L'idéal est d'avoir

des espaces supplémentaires pour les maternelles. Des propositions et des scénari à moyen et long termesont été proposés, en attendant l'ouverture du nouveau groupe scolaire (présentation au conseil de quartier de mars dernier. L'option choisie est celle de regrouper tous les enfants des écoles maternelles sur l'école Joliot Curie B, rue des Hautes Bornes. Cet établissement accueille déjà des élèves des trois classes de cours préparatoire et l'accueil de loisirs.

L'aménagement consiste à adapter les locaux et à créer un office et un restaurant scolaire. Cela va permettre aux enfants de déjeuner dans de bonnes conditions. La salle de motricité est également en réflexion.

Un travail de concertation a été mené avec les enseignants, les représentants de parents d'élèves.

Les travaux doivent être terminés pour la rentrée de septembre. Un courrier va être envoyé prochainement aux familles.

Questions/Remarques	Réponses
Que va devenir la partie derrière le CMPP ?	Les logements vont être dispatchés pour le bureau de la Directrice et le restaurant scolaire.
Est-ce que le nom va changer ?	Pour le moment pas de changement de nom. En revanche pour le nouveau groupe scolaire, il y aura un nouveau nom. Il a été émis l'idée de donner le nom de Rosa Parks. Mais rien n'est encore arrêté, ce n'est qu'une proposition.

IV. Tour de table

Questions/Remarques	Réponses
Stationnement abusif du côté de Chandigarh, au niveau de l'accès pompier.	On va s'en occuper. Il y a un problème général de stationnement. Il faudrait mettre en place un système de barrières comme sur la place Gaston VIENS. L'ensemble va être résidentialisé, le parking va être repris dans le cadre de l'ANRU.
Pourquoi Valophis n'impose pas une place de parking aux locataires ?	On ne peut pas l'imposer surtout pour du locatif social.
Est-il prévu de revoir le système tricolore au niveau de la Sablière ? Il y a également des nuisances sonores dans la rue, générées par du Moto Cross sauvage.	Une temporisation va être refaite avec reprogrammation des feux du secteur.
En ce moment beaucoup d'avions passent au-dessus d'Orly, est-ce qu'il y a une déviation ?	Non, mais parfois les conditions météorologiques (vent) contraignent un changement de couloir de vol.

Fin de séance à 21h15.

